

FORMALISER LA FORMATION INTERNE



Mettre en place une formation interne, c'est assurer et concevoir vous-même une formation sur mesure pour votre personnel en mobilisant vos propres ressources. Cette formation interne doit respecter les mêmes conditions de mise en œuvre que la formation externe.

Vous souhaitez valoriser et organiser votre formation interne afin de bénéficier de prise en charge.

NOS SOLUTIONS

Un consultant spécialisé en formation professionnelle vous accompagne dans la formalisation de votre formation interne.

Objectifs :

- Déterminer les compétences à développer en interne
- Définir des objectifs et concevoir des actions de formation
- Organiser de façon formelle la transmission des compétences
- Évaluer de manière adaptée l'acquisition des compétences du salarié

Méthodologie :

- Identification et diagnostic des pratiques de votre entreprise en matière de formation interne
- Rapprochement des actions prévues avec les formations certifiantes inscrites sur les listes
- Elaboration des programmes de formation interne (objectifs, contenu, moyens et méthodes pédagogiques, suivi et évaluation, validation)
- Mise à disposition d'outils (trame)
- Identification des certifications correspondantes

NOS OUTILS

Une prestation en 4 étapes

1. Diagnostic des pratiques en matière de formation interne
2. Analyse des procédures en vigueur
3. Aide à la rédaction du programme de formation interne
4. Mise à disposition des outils associés



VOTRE CONTACT

Véronique GUILLON
Tél : 03.80.77.85.11
uimm21@maisondesentreprises.com